



Devenez COPérateur(rice) !

Tous mobilisés pour passer de l'ambition à l'action !

Novembre 2019



Partenaires de la
COP Centre-Val De Loire



Plus qu'une Région, une chance pour nous tous !

www.regioncentre-valde Loire.fr





Kit animateur de coalition

UN KIT, POUR QUOI FAIRE ?

Félicitations ! Vous avez décidé de vous mobiliser pour le climat dans le cadre de la COP Centre-Val de Loire, et d'agir en qualité de COPérateur(rice), c'est-à-dire de devenir un ambassadeur de cette COP régionale.

Alors un kit, pour quoi faire ? Pour vous accompagner et vous donner l'ensemble des éléments pour remplir pleinement votre rôle :

- Le **contexte de la COP régionale** : enjeux, mécanismes et acteurs/interlocuteurs concernés ;
- Les **rôles et missions des COPérateur(rice)s** ainsi que leurs moyens d'action ;
- Les **ressources mises à disposition** par la Région : outils et supports de communication, éléments de langage/discours à tenir auprès du grand public, etc.

LE SOMMAIRE

POURQUOI UNE COP CENTRE-VAL DE LOIRE ?	3
LA COP DE LA REGION CENTRE-VAL DE LOIRE... EN BREF	3
VOTRE RÔLE DE COPÉRATEUR(RICE).....	6
Relayer l'information et participer au « buzz » sur la COP régionale	7
Proposer un événement / lancer un défi sur l'appli WAG	8
Organiser ou intervenir lors d'un événement labellisé	9
Organiser (ou faciliter) un atelier citoyen COP	10
LES OUTILS À DISPOSITION.....	11
GOUVERNANCE & PARTENAIRES DE LA COP	13



Kit animateur de coalition

POURQUOI UNE COP CENTRE-VAL DE LOIRE ?

En décembre 2015, 195 pays ont adopté l'Accord de Paris, s'engageant ainsi à « *contenir l'élévation de la température moyenne de la planète nettement en-dessous de 2 C par rapport aux niveaux préindustriels, et à poursuivre l'action menée pour limiter l'élévation des températures à 1,5 C* ». Afin de répondre à cet objectif, le Gouvernement a adopté différentes réglementations dont un **Plan Climat** national qui fixe notamment un objectif de neutralité carbone du pays à l'horizon 2050.

La Région Centre-Val de Loire a élaboré un projet de **Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires (SRADDET)**, document stratégique permettant notamment de fixer des objectifs régionaux en matière de transition écologique et énergétique.



Il convient désormais de donner corps à ces stratégies et de contribuer à l'atteinte des objectifs fixés. Cela passe par **une implication de tous les acteurs régionaux face au défi climatique**.

POUR VOUS AIDER

Plus d'informations sur l'Accord de Paris, les objectifs nationaux de transition énergétique, les objectifs du SRADDET, et le contexte climat en Centre-Val de Loire, sur le site de la COP : <https://www.cop.centre-valde Loire.fr/>

LA COP DE LA REGION CENTRE-VAL DE LOIRE... EN BREF

Pour encourager ce passage à l'action et susciter des engagements de tous les acteurs régionaux, la Région Centre-Val de Loire a décidé de mettre en place une **COP régionale** dont la 1^{ère} édition se tiendra en 2019 avec une **phase de restitution prévue du 9 au 14 décembre 2019**.



Tous les 2 ans, les éditions suivantes permettront de suivre ces engagements, d'accompagner les acteurs dans la mesure de leur engagement et dans les efforts de duplication et de renforcement de ces initiatives.

Cette COP est une large **mobilisation**, en vue d'un réel passage à l'**action** au regard de notre **co-responsabilité** à tous. C'est pourquoi, tout au long de cette année 2019, tous les acteurs régionaux dans leur diversité (**citoyens, entreprises, collectivités territoriales, associations et collectifs, établissements financiers, organismes de recherche et d'éducation**) sont appelés à participer à cette COP, à en comprendre les principaux enjeux régionaux et à s'engager à travers des objectifs concrets, pour contribuer à l'atteinte d'objectifs communs.

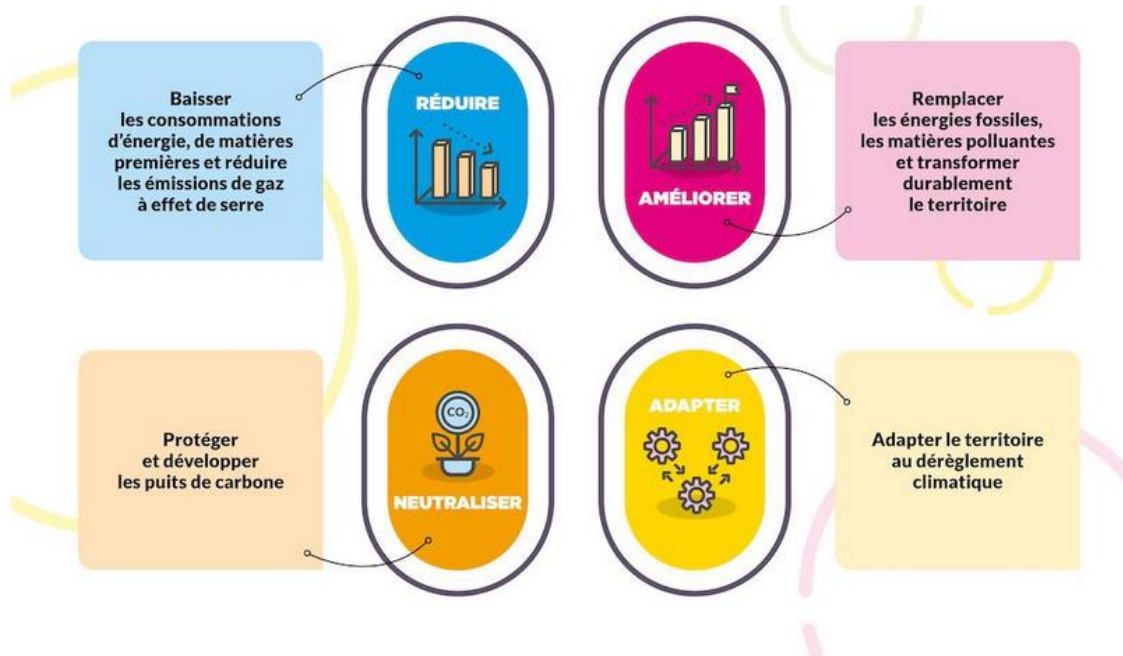
La COP Centre-Val de Loire se traduira notamment par des événements et ateliers organisés toute l'année dans la région sur le thème de l'énergie et du climat, par une mise en relation de nombreux acteurs à l'échelle locale pour déclencher des réflexions, déterminer des plans d'action et contribuer à la mobilisation de tous.



Kit animateur de coalition

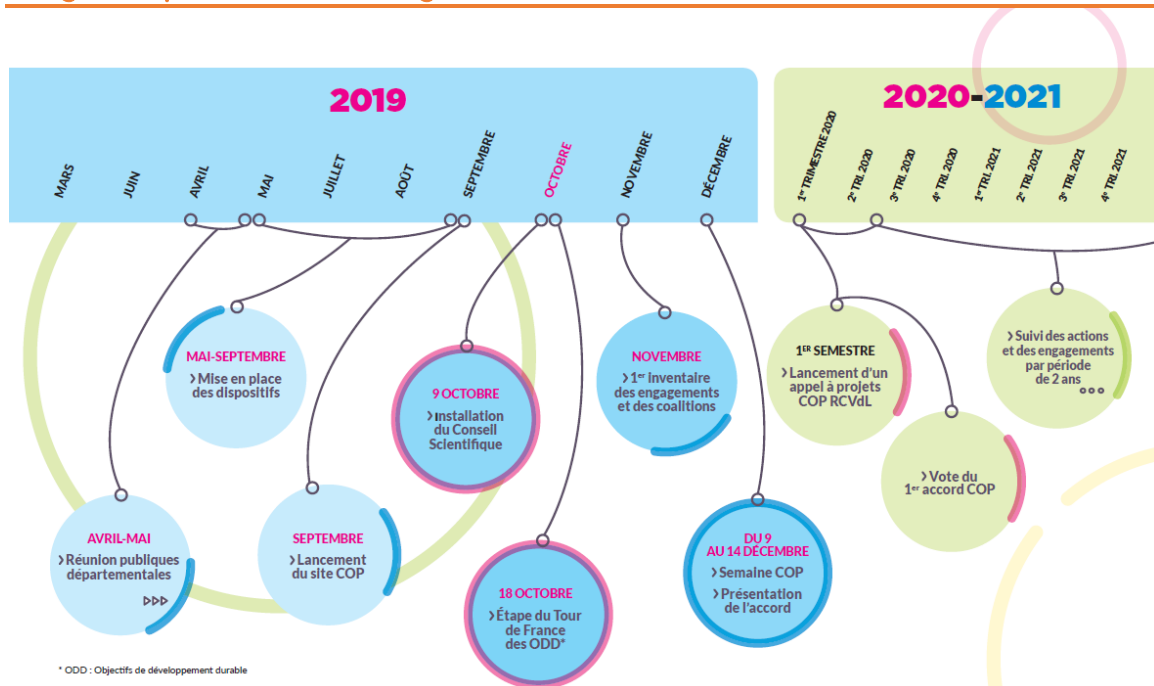
Les thématiques d'engagement de la COP régionale

Cette COP a pour objet de susciter des engagements de la part de tous les types d'acteurs régionaux sur différentes thématiques clés dans le domaine climat/énergie.



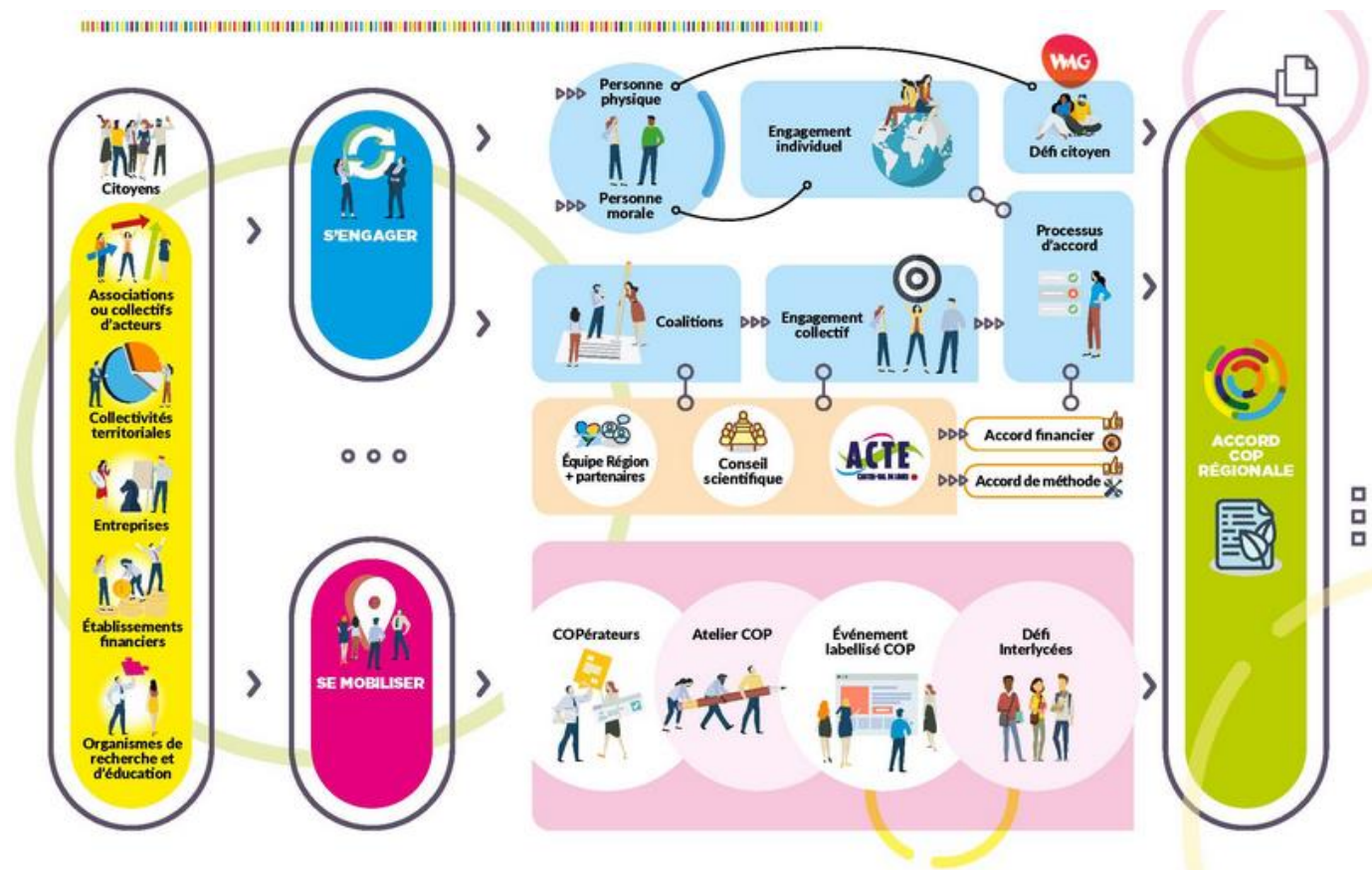
La lutte contre le changement climatique est l'affaire de tous, elle ne pourra se faire au détriment de certains. La COP régionale devra ainsi prendre en compte la **double urgence climatique et sociale**, en faisant de cette dynamique un facteur de justice sociale.

Les grands jalons de la COP régionale





Les dispositifs de la COP



POUR VOUS AIDER

Retrouvez la vidéo « Cap sur la COP » : https://www.youtube.com/watch?v=iPjfq_M62WU

Plus d'informations sur le dispositif COP régionale Centre – Val de Loire sur le site de la COP : <https://www.cop.centre-valde Loire.fr/>



VOTRE RÔLE DE COPÉRATEUR(RICE)

Que vous soyez un(e) citoyen(ne), ou une organisation (entreprise, collectivité...), vous allez avoir un rôle actif dans cette COP régionale en devenant « COPérateur(rice) » : vous contribuerez ainsi à la mobilisation et à la sensibilisation des habitants de la région.

En tant que COPérateur(rice), vous aurez pour rôle de :

- **Montrer l'exemple en s'engageant** et en relayant votre engagement et vos actions pour en inspirer d'autres ;
- **Partager des informations** (actualités de la COP, initiatives locales inspirantes, engagements d'acteurs régionaux ambitieux...);
- **Promouvoir la COP et ses outils** : ses événements labellisés, les ateliers citoyens, l'application WAG, des listes de propositions d'engagements par collègues d'acteurs, ... ;
- **Faciliter / organiser des événements labellisés** ;
- **Organiser et/ou animer des ateliers citoyens** locaux ou des stands de sensibilisation lors des événements labellisés ;
- **Appartenir à un réseau de COPérateur(rice)s** et participer à amplifier les engagements pris par les citoyens, les structures et les collectivités.



POUR VOUS AIDER

Sur le site dédié à la COP, un espace sur le web est réservé à la communauté de COPérateur(rice)s afin de pouvoir accéder à des informations spécifiques, à l'agenda des manifestations COP et à un espace de discussion...



Kit COP régionale : Devenez COPérateur(rice)

Relayer l'information et participer au « buzz » sur la COP régionale

Objectif ?

Contribuer à la mobilisation de l'ensemble et du plus grand nombre de parties prenantes en informant des outils, événements, ateliers mis en œuvre dans le cadre de la COP, motiver l'engagement à agir en partageant les expériences / bonnes pratiques pour inspirer.



C'est quoi ?

Il s'agit ici de partager tout type d'information visant à sensibiliser aux enjeux climat et à la COP, notamment sur les réseaux sociaux. Il peut s'agir d'articles de presse, de bonnes pratiques, d'annonces d'événements ou encore d'ouvrages et publications.

Formalisme et Conditions ?

Le formalisme est libre sous réserve du respect des droits d'auteur – le canal numérique/digital, notamment via les réseaux sociaux est privilégié.

POUR VOUS AIDER

La COP régionale dispose également de comptes officiels sur les réseaux sociaux ([Fil Facebook](#) et [Fil Twitter](#) de la COP régionale).





Kit COP régionale : Devenez COPérateur(rice)

Proposer un événement / lancer un défi sur l'appli WAG

Objectif ?

Contribuer à la mobilisation de l'ensemble et du plus grand nombre de citoyens, les sensibiliser sur le climat ou sur des sujets spécifiques et motiver leur engagement.



C'est quoi ?

Grâce au partenariat entre la Région et WWF France, le groupe « Région Centre-Val de Loire » de l'appli WAG (We Act for Good) permet d'agir localement : prendre des engagements en se lançant des défis, accéder à des actus et ressources locales, trouver des lieux engagés, des événements de la COP, etc. pour mieux s'engager dans la transition énergétique.

WAG est un outil de passage à l'action pour faciliter la mise en œuvre de la transition écologique dans le quotidien de chacun. C'est aussi une communauté d'action pour renforcer la dimension collective de nos actions.

Il s'agit ici d'être force de proposition opérationnelle en lançant un défi citoyen, une initiative ou action concrète en faveur du climat et à destination du grand public.

Formalisme et Conditions ?

S'inscrire sur l'application WAG et partager son défi / action / initiative selon la charte éditoriale de l'application. La thématique abordée doit être en lien avec les enjeux territoriaux écologiques et climatiques.

POUR VOUS AIDER

Tout savoir sur l'appli WAG : <https://www.wwf.fr/agir-au-quotidien/we-act-for-good>



Kit COP régionale : Devenez COPérateur(rice)

Organiser ou intervenir lors d'un événement labellisé

Objectif ?

Contribuer à la mobilisation de l'ensemble et du plus grand nombre de parties prenantes, les sensibiliser sur le climat ou sur des sujets spécifiques selon l'événement, et motiver l'engagement.



C'est quoi ?

Les événements labellisés permettent de sensibiliser, mobiliser et impliquer les participants dans le processus de COP régionale dans une logique de coopération et de co-construction. Cela permet également de faire émerger et remonter des préoccupations, propositions afin d'alimenter les travaux de la COP. Ces événements peuvent faire l'objet de communication à la presse locale (en amont et en aval).

Le COPérateur(rice) est invité à participer et contribuer activement aux événements labellisés. Il pourra à cette occasion répondre aux interrogations des visiteurs sur la COP régionale, promouvoir les outils d'engagement et/ou avoir la charge d'un stand spécifique et contribuer à la valorisation de cette initiative régionale auprès des visiteurs.

Formalisme et Conditions ?

La participation des COPérateur(rice)s à des événements labellisés devra se faire en totale coordination avec les organisateurs de cet événement, et dans le respect, dans la mesure du possible, de la [« Charte des événements éco-responsables »](#).

POUR VOUS AIDER

Une [carte interactive](#) répertorie les événements labellisés, avec les contacts « organisateurs », auxquels les COPérateur(rice)s peuvent participer et intervenir ([lien pour proposer un événement à la labélisation](#) sur le site de la COP).



Kit COP régionale : Devenez COPérateur(rice)

Organiser (ou faciliter) un atelier citoyen COP

Objectif ?

Faire découvrir des initiatives inspirantes, échanger / débattre sur des solutions pour agir, s'engager face au changement climatique.

C'est quoi ?

Un atelier citoyen est un outil de participation pour faire vivre la COP au niveau local. Il peut être facilité ou organisé par un COPérateur(rice) de la COP pour discuter et agir ensemble localement.



Exemple : une réunion d'échanges au niveau du quartier pour débattre de nouvelles actions communes : covoiturage pour emmener les enfants à l'école, explication du tri sélectif, actions de végétalisation du quartier...

Pour organiser un atelier, il faut un lieu, un horaire et un thème de discussion et un animateur(trice). L'atelier peut être éventuellement animé par un COPérateur(rice).

Formalisme et Conditions ?

Pour être labellisé « atelier citoyen » il faut remplir le formulaire en ligne « atelier citoyen » sur le site COP et signer la « charte COP ».

Le sujet de l'atelier doit être directement lié à la COP, l'atelier peut être ouvert au public, il doit y avoir un(e) animateur(rice) et un compte rendu doit être réalisé et rendu public.

POUR VOUS AIDER

La Région Centre-Val de Loire a mis en ligne une fiche méthodologique pour organiser des ateliers citoyens (à retrouver sur le [Site internet COP régionale](#)) et mettra à votre disposition un certain nombre d'outils de communication. Cet atelier citoyen peut être répertorié sur la carte interactive des événements labellisés COP régionale.



Kit COP régionale : Devenez COPérateur(rice)

LES OUTILS À DISPOSITION

La Région Centre-Val de Loire accompagne les COPérateur(rice)s en leur fournissant différents outils et modalités de soutien.

Temps de formation – actions

- Une **journée de présentation** et d'échange sur le rôle des COPérateur(rice)s (première édition le 9 juillet 2019, autres date à venir...)
- Un **travail croisé avec des citoyens participants à un panel sur la COP** : témoigner en tant que COPérateur(rice), participer avec eux à des auditions d'acteurs le samedi 12 octobre à Blois.
- Un **temps de partage avec la Région** le 12 octobre après midi à Blois.

Espace dédié COPérateur(rice) en ligne

Un **espace dédié pour les COPérateur(rice)s** est disponible sur le site web dédié à la COP ainsi qu'un annuaire des COPérateur(rice)s pour favoriser les échanges et synergies.

Pour tout savoir sur la COP régionale

- Des **sites internet** permettant de recueillir et de valoriser les initiatives locales, les événements, les demandes de labélisation et les propositions d'engagements des acteurs régionaux :
 - [Site internet dédié à la COP régionale](#)
 - [Région Centre-Val de Loire](#)
 - yeps.fr
- Sur les enjeux climat/énergie et les objectifs nationaux et régionaux : des **fiches pédagogiques** à retrouver sur le site dédié à la COP.
- Sur les actions de la Région et la COP : des **newsletters** de la Région et COP régionale (inscription via l'adresse <https://cop.centre-valdeloire.fr/lettre-info-cop-centrevaldeloire/>).
- Un **calendrier des travaux** de la COP et des événements labellisés.



Kit COP régionale : Devenez COPérateur(rice)

Pour organiser des évènements

- Une **fiche pratique sur les ateliers citoyens** à retrouver sur le site COP.
- Un **support de présentation PowerPoint, des courriers type chartés** (invitations, remerciements...).
- **6 stands pop-up** pour présenter la COP lors d'événements :
 - A disposition dans chacun des 6 départements pour tenir un « stand pop-up » dans un événement labellisé : 2 dérouleurs (kakémonos - avec possibilité de les lester si en extérieur), 1 présentoir et des flyers.
 - A disposition à la Région, pour des gros événements : 1 banque d'accueil, 1 stand parapluie, 4 oriflammes/format plume.

Pour communiquer :

- Le fil Twitter ([@CopCVL](https://twitter.com/CopCVL)) et la page Facebook ([@COPCentreValdeLoire](https://www.facebook.com/COPCentreValdeLoire)) COP régionale pour valoriser votre action via les réseaux sociaux.
- L'appli WAG (<https://www.wwf.fr/agir-au-quotidien/we-act-for-good>) via le groupe Région Centre-Val de Loire permet également de relayer les informations et partager des défis / actions / initiatives.



We act for good®



Kit COP régionale : Devenez COPérateur(rice)

GOUVERNANCE & PARTENAIRES DE LA COP

Conseil Régional

À l'origine de la démarche, il sera le « chef d'orchestre » de l'ensemble du projet.

- François Bonneau, Président de la Région, Charles Fournier, vice-président de la Région délégué à la transition écologique et citoyenne et à la coopération, et Sabrina Hamadi, conseillère régionale déléguée à la COP régionale ;
- L'ensemble des services.

Assemblée pour le Climat et la Transition Énergétique (ACTE)

L'Assemblée pour le Climat et la Transition Énergétique (ACTE) est une nouvelle instance qui a pour vocation de **piloter la transition énergétique en région**.



Cette nouvelle instance comprend :

- Des acteurs socio-économiques ;
- Les partenaires sociaux et les chambres consulaires ;
- Des acteurs de la recherche, de l'éducation et de la formation ;
- Des associations, des ONG et des collectifs citoyens ;
- Des institutions financières ;
- Les collectivités territoriales.

L'ACTE aura pour mission de **clarifier les rôles**, de **coordonner les réseaux pour agir de manière efficace et en toute transparence**. Son intervention portera également sur la **gouvernance de la COP**.

Conseil Scientifique constitué d'experts

Au cœur du processus, il est **composé de 20 scientifiques, chercheurs et universitaires de la région**, spécialistes de domaines très diversifiés : énergie, climat, écologie, sciences du vivant, aménagement du territoire et de l'espace rural, urbanisme, économie, géographie...



Il aura pour fonction de :

- **Se prononcer sur les sujets concernés directement ou indirectement par la COP ;**
- **Garantir que les engagements soient pertinents, que l'on peut vérifier et mesurer leurs effets ;**
- **Évaluer leurs impacts éventuels ;**
- **Éclairer les réflexions, les discussions et les actions envisagées.**

Il interviendra à deux étapes : la constitution des « coalitions », la production et la validation des engagements individuels et collectifs.



Kit COP régionale : Devenez COPérateur(rice)

Les partenaires de la COP

Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME)

L'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME) est un établissement public à caractère industriel et commercial, placé sous la tutelle conjointe du ministère de la Transition écologique et solidaire et du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation.

ADEME



Agence de l'Environnement
et de la Maîtrise de l'Énergie

L'ADEME participe à la mise en œuvre des politiques publiques dans les domaines de l'environnement, de l'énergie et du développement durable. Elle met ses capacités d'expertise et de conseil à disposition des entreprises, des collectivités locales, des pouvoirs publics et du grand public, afin de leur permettre de progresser dans leur démarche environnementale.

L'Agence aide en outre au financement de projets, à la recherche et la mise en œuvre et ce, dans les domaines suivants : la gestion des déchets, la préservation des sols, l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables, les économies de matières premières, la qualité de l'air, la transition vers l'économie circulaire et la lutte contre le gaspillage alimentaire.

WWF France

Avec ses bénévoles et le soutien de ses donateurs, le WWF France mène des actions concrètes pour sauvegarder les milieux naturels et leurs espèces, assurer la promotion de modes de vie durables, former les décideurs, accompagner les entreprises dans la réduction de leur empreinte écologique et sensibiliser les jeunes publics. La philosophie du WWF est fondée sur le dialogue et l'action pour que les changements nécessaires se fassent dans le respect de chacune et de chacun et qu'ils soient acceptables.



Dans le cadre de ses programmes Climat, Énergie et Villes Durables, le WWF France est engagé pour la déclinaison de la transition écologique et de l'ambition climat dans les territoires, ainsi que dans la promotion de modes de vies durables. Le WWF France œuvre ainsi pour la réduction de l'empreinte écologique des territoires et l'amélioration de la qualité de vie des citoyens, et ce dans le respect des principes d'équité et de justice sociale.

Le WWF France a souhaité engager un partenariat avec la Région Centre Val de Loire et l'ADEME afin de mettre en œuvre ce projet de transition écologique juste à l'échelle régionale, dont la COP régionale sera le dispositif essentiel de mise en œuvre.



Kit COP régionale : Devenez COPérateur(rice)

EcoAct / Rouge Vif / Comité 21

Le groupement EcoAct, Rouge Vif et Comité 21 **accompagne le Conseil Régional dans la mise en œuvre de la démarche COP**. Le groupement regroupe des expertises complémentaires sur les stratégies territoriales Climat/Energie, le dialogue entre parties prenantes, la conception et l'animation de politiques publiques concertées et la communication multi-cibles.

Ce groupement accompagnera spécifiquement les services de la Région sur :

- L'appel à mobilisation et à engagement ;
- La formation et la coordination des coalitions ;
- La formation et la coordination du Conseil Scientifique ;
- Le processus d'engagement et leur consolidation dans l'accord régional ;
- L'animation de la conférence COP de décembre 2019.

ecoact



Contacts « COPérateur(rice) » au sein du Comité de pilotage COP régionale

Virginie Magnier

virginie.magnier@centrevallde Loire.fr

Tél. : 02 38 70 25 16

Solène Benoit Hernandez

solene.benoit-hernandez@centrevallde Loire.fr

Tél. : 06 75 09 24 02

